



Inscriptions et règlement en ligne via Hello Asso,FLASHEZ CE QR CODE

## **ET INSCRIVEZ VOUS**

Les stages sont sur 5 journées, tarif à la journée possible mais sans réduction

- Pour les joueurs du CSGSA: 175 € par stage/5jours, 315 € pour deux stages, 450 € pour 3 stages, 600€ pour 4 stages Tarif CHN: 50 € (qq soit le nombre de journées passées)
- Prix à la journée : 35 € Pas de réduction possible
- Au-delà de 3 semaines de stage, (inscription deuxième enfant par ex.): 150€ par stage.
- La réduction est faite sur le paiement du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> stage, et n'est pas anticipée sur le paiement du 1<sup>er</sup>. Elle ne peut s'appliquer que quand 5 jours de stages consécutifs ont été effectués et payés (hors cas de blessures ou de maladie lors du 1<sup>er</sup> stage).
- Pour les joueurs d'autres clubs : 200 € par stage, 370 € pour l'inscription à deux stages avec ce bulletin (autorisation obligatoire du président du club d'origine)

#### Règlement

- Tout participant devra être licencié à la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG).
- L'organisation du stage nécessite le strict respect des règles de vie et de discipline.
- L'inscription du stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles.
- Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Le CSGSA décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol durant le stage.

### Modalités de paiement - Chèque à l'ordre du CSGSA

Chèques vacances acceptés, avec 2,5% de frais de gestion facturés en supplément

- Inscription à un stage : règlement complet avec l'inscription obligatoirement
   Les chèques seront encaissés au début du stage correspondant.
- Inscription à deux stages : envoyer deux chèques de 175€ et 140€ (non strasbourgeois : 200€ et 160€)
- Inscription à trois ou 4 stages : envoyer trois/4 chèques de 150€ (non strasbourgeois : 200€ et 160€x2 ou 3)
- En cas d'absence de paiement le midi du premier jour de stage, le prix du stage sera majoré de 5 euros par jour de retard.

#### Inscription, annulation et désistement

Dans un souci de qualité, le nombre de places est limité, le CSGSA se réserve le droit de refuser l'inscription d'un stagiaire si le nombre maximum de places est atteint. Une liste d'attente sera composée. Le CSGSA se réserve le droit d'annuler le(s) stage(s) s'il s'avère que le nombre de participants n'est pas suffisant (minimum 40 stagiaires inscrits 5 jours avant le début du stage). Dans ce cas, les chèques seront rendus. Pour tout désistement jusqu'à une semaine avant le début du stage, un remboursement complet sera accordé. Si le désistement a lieu moins de 7 jours avant le début du stage, le paiement ne sera pas reversé (sauf raisons médicales). En cas de blessure ou de maladie lors du stage, les jours non effectués seront remboursés sur justificatif médical à condition d'avoir prévenu suffisamment tôt.



# **Stages 2021/2022**

Vacances d'hiver	Vacances Printemps
7 > 11 février	11 > 15 avril
2022	2022

## Pour les Catégories U9 - U11 - U13 - U15 - U17



# **Objectifs**

- Développement individuel : patinage, dribbles, tirs, rebonds, 1 contre 1, agilité, feintes,
- Développement collectif : passes, passe-et-va, aiguillage, jeu en triangle, soutien au porteur, marquage et démarquage, ...
- Développement tactique : situation de match, approche au porteur en échec avant, jeu défensif, mises en jeu, ...



## **Programme**

Prise en charge complète des stagiaires de 8h15 à 16h15\*. Possibilité de garderie gratuite jusqu'à 17h00 sur inscription. Un repas chaud complet et deux goûters par jour inclus.

- Deux entrainements sur glace par jour soit 2h30 par jour et 12h30 pour la semaine
- Deux entrainements hors glace par jour : séances d'agilité et de technique ;
- Entraînement spécial gardiens sur et hors glace ;
- Corrections techniques individualisées ;
- Formation à la connaissance et au respect des règles de jeu et de l'éthique sportive;
- Vendredi (hiver/Printemps): matchs de clôture de 11h30 à 12h45 pour les plus grands (U15/U17)
   et de 13h00 à 14h15 (U9/11/13) pour les plus jeunes, suivi du goûter final avec les parents à 15h00. Merci d'apporter des boissons et des gâteaux pour ce goûter.

<sup>\*</sup> le vendredi fin à 15h.



## **Encadrement**

Prise en charge complète des stagiaires de 8h15 à 16h15. Possibilité de garderie gratuite jusqu'à 17h00 sur inscription.

- Encadrement technique
  - Alexandre Rouillard et Gabriel Da Costa, entraîneurs du hockey mineur et du centre de formation;
  - Tarik Chipaux et Alastair Franc, entraîneurs du hockey mineur, ainsi que des entraineurs gardiens spécifiques.
  - Le nombre d'entraineurs sera adapté au nombre de stagiaires inscrits.
- **Encadrement logistique bénévole** : Présence souhaitée de 8h30 à 14h00 Inscription sur doodle avant les stages
  - Bénédicte Harrosch et des parents bénévoles (vous êtes les bienvenus pour aider)



## Recommandations

Voici la liste des effets à prévoir chaque jour

- ✓ Survêtement + chaussures de sport.
- √ Tee-shirt et chaussettes de rechange.
- ✓ Sous-vêtements de rechange.
- ✓ Deux serviettes, gel douche ou savon.
- ✓ Les sandales de douche sont fortement recommandées.
- ✓ Equipement complet de hockey, y compris un maillot, une crosse et une gourde.

Merci d'emporter chaque soir le linge de corps pour le laver. <u>Merci d'arriver en survêtement et chaussures de spor</u>t car les journées débuteront, à chaque fois, par un échauffement hors glace.

Vacances d'hiver	Vacances Printemps
7 > 11 février	11 > 15 avril
2022	2022

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**



Infos: www.hockeystrasbourg.org

Né (e ) le ://
Club et numéro de licence
Club et numéro de licence
Téléphone Portable :
Numéro de téléphone professionnel :
Période   Vacances d'Hiver   □ Semaine entière : 7 au 11 février 2022   Si à la journée □ L □ M □ M □ J □ V   Vacances de Printemps   □ Semaine entière : 11 au 15 avril 2022   Si à la journée □ L □ M □ M □ J □ V      Souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.   Autorisation parentale :
Période  Vacances d'Hiver  □ Semaine entière: 7 au 11 février 2022 Si à la journée □ L □ M □ M □ J □ V  Vacances de Printemps □ Semaine entière: 11 au 15 avril 2022 Si à la journée □ L □ M □ M □ J □ V  □ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  □ Semaine entière: □ Esoussigné(e) exerçant l'autorité parentale,
Vacances d'Hiver  ☐ Semaine entière: 7 au 11 février 2022 Si à la journée ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  Vacances de Printemps ☐ Semaine entière: 11 au 15 avril 2022 Si à la journée ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  ☐ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  ☐ L ☐ M ☐ M ☐ D ☐ V  ☐ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale: ☐ exerçant l'autorité parentale,
Vacances d'Hiver  ☐ Semaine entière: 7 au 11 février 2022 Si à la journée ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  Vacances de Printemps ☐ Semaine entière: 11 au 15 avril 2022 Si à la journée ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  ☐ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  ☐ L ☐ M ☐ M ☐ D ☐ V  ☐ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale: ☐ exerçant l'autorité parentale,
Semaine entière : 7 au 11 février 2022  Si à la journée
Si à la journée
Vacances de Printemps  ☐ Semaine entière: 11 au 15 avril 2022 Si à la journée ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  ☐ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  ☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V  ☐ Souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.
Semaine entière : 11 au 15 avril 2022 Si à la journée □ L □ M □ M □ J □ V  □ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale :  □ exerçant l'autorité parentale,
Si à la journée □ L □ M □M □J □V □ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  Je soussigné(e) exerçant l'autorité parentale,
□ souhaite inscrire mon enfant à la garderie (jusque 17h). Garde non assurée ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale:  Je soussigné(e) exerçant l'autorité parentale,
ensuite. Le Club ne sera plus responsable des enfants après cet horaire.  Autorisation parentale :  Je soussigné(e) exerçant l'autorité parentale,
Je soussigné(e) exerçant l'autorité parentale,
si les circonstances ne permettent pas de recueillir mon consentement express. J'atteste avoir pris connaissance du règlement
intérieur et en accepter les modalités.
Date : Signature :